

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB CHARLES SILVESTRE

Le 11 janvier 2024, les membres du Club Charles Silvestre se sont réunis à 15h à la salle polyvalente de Peyrat de Bellac, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente, Mme Françoise DELPEUCH.

- Nombre de membres présents : 72
- Nombre de membres représentés : 11
- Nombre de membres absents ou excusés : 6

L'Assemblée est présidée par Françoise DELPEUCH, présidente du Club Charles Silvestre. Elle est assistée d'Odile BAUDRY, secrétaire de séance et secrétaire du Club Charles Silvestre. Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents :

Odile BAUDRY (secrétaire), Bernadette BRUN, Michel BRUN, Roland DAVID, Françoise DELPEUCH (Présidente), Michel DELPEUCH, J. Philippe FREDAIGUE, Martine FREDAIGUE-POUPON (trésorière), Monique JAUGEARD, Odette LACOUX

Mme la Présidente ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle remercie Mme le Maire et les Conseillers Municipaux présents. Elle remercie également les Présidentes et Présidents de Clubs présent-e-s dans la salle. Elle souhaite ses meilleurs vœux pour 2024 à l'assistance. Elle remercie l'ancienne équipe du Club Charles Silvestre pour leur aide durant 2023 ainsi que les membres du nouveau conseil d'administration et les bénévoles qui contribuent tout au long de l'année à faire vivre le Club Charles Silvestre.

L'ordre du jour est rappelé par la Présidente :

- Présentation du rapport d'activité
- Présentation du rapport financier
- Fixation du montant des cotisations pour 2024
- Election d'un vérificateur aux comptes
- Calendrier des activités 2024/2025

RAPPORT D'ACTIVITE : Le rapport d'activité 2023 est présenté par la secrétaire, Odile BAUDRY. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

RAPPORT FINANCIER : Le rapport financier 2023 est présenté par la trésorière, Martine FREDAIGUE-POUPON. Il est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR 2024 : Mme la Présidente annonce que compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, le conseil d'administration qui s'est réuni le 18 décembre 2023 a décidé de fixer la cotisation pour 2024 à 20 €. Après quelques échanges et explications, le montant de la cotisation à 20 € est approuvé à la majorité (1 voix contre) par l'Assemblée.

ELECTION D'UN VERIFICATEUR AUX COMPTES : Compte tenu que Martine FREDAIGUE-POUPON est trésorière du Club depuis le 6 avril 2023, elle ne peut plus être vérificatrice aux comptes. Après avoir rappelé les conditions d'éligibilité, Mme la Présidente demande à l'Assemblée si une personne est intéressée par ce poste. M. Didier ALAPHILIPPE est volontaire. Cette candidature est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

PRESENTATION DU CALENDRIER DES FESTIVITES 2024/2025 : Les après-midis récréatifs, le 1^{ER} jeudi de chaque mois, vont reprendre dès le 1^{er} février, à 14h, à la salle des associations. Trois voyages d'une journée sont prévus ainsi que 2 concours de belote et 2 thés dansants. Les concours de belote se feront le dimanche plutôt que le jeudi pour des raisons pratiques d'utilisation de la salle polyvalente les mercredis soir et jeudis soir.

Mme la Présidente donne la parole à Mme le Maire qui présente ses vœux à l'Assemblée et félicite le Club Charles Silvestre pour l'ensemble de ses animations. En effet, elles permettent aux personnes de se retrouver et de rompre ainsi l'isolement. Mme le Maire donne aussi quelques informations concernant les travaux qui vont avoir lieu dans la salle polyvalente et dans la salle des associations dès septembre 2024 et qui risquent de perturber notre calendrier des festivités sur plusieurs mois.

Mme la Présidente remercie Mme le Maire et les services de la commune pour leur aide. L'ordre du jour étant épuisé, elle déclare la séance levée à 16h et invite l'Assemblée à déguster la galette des rois.

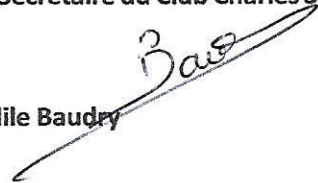
La Présidente du Club Charles Silvestre

Françoise DELPEUCH



La Secrétaire du Club Charles Silvestre

Odile Baudry



Club Charles Silvestre – adresse postale - Chez Mme FREDAIGUE-POUPON – 30 route de Sissac –

87300 PEYRAT DE BELLAC

Club Charles Silvestre – adresse du siège social : Mairie – rue de la Colline – 87300 PEYRAT DE BELLAC

Téléphone de la Présidente : 06 87 14 14 50